



Compte rendu de la réunion de concertation sur la préfiguration de la Délégation interministérielle à la sécurité routière du 25 janvier 2008

Participaient à cette réunion au titre de la CFDT : Nicole FIEVET et Dominique HERIOT.

Cécile PETIT, préfiguratrice, a rappelé qu'elle avait réuni l'ensemble du personnel de la DSCR le lundi 21 janvier pour une information générale portant sur le contenu de sa lettre de mission mais aussi sur l'organisation, dans les semaines à venir, en interne, de différents groupes de travail dont le fruit de la réflexion devra alimenter le contenu de la copie qu'elle doit remettre le 29 février prochain sur le périmètre de son futur champ de compétence.

Sa réflexion doit porter sur la nouvelle organisation « délégation/direction », sur comment renforcer le caractère interministériel de la SR, définir le nouveau périmètre et se pencher sur deux questions : le devenir de la sous-direction SR/GT (gestion du trafic) dont une partie des missions doit être intégrée à la DGITI et l'optimisation de l'intégration de la sous-direction SR/V (réglementation technique des véhicules) à la DG Énergie-Climat

Sur l'organisation des travaux de cinq personnes (directrice, directeur-adjoint, deux conseillers techniques pour l'interministériel et le sous-directeur en charge du personnel), il se réunira tous les vendredis et a comme objectif de manager les travaux des dix sous-groupes appelés « équipe sujet » (coordination interministérielle et réglementation - politique locale et pilotage des services – communication – Europe et international – véhicule – éducation routière – sécurité des infrastructures – gestion du trafic – recherches, observations, évaluation – contrôles : à savoir positionnement de la mission radars).

Des outils ont été mis en place pour les agents : une boîte aux lettres pour accueillir toutes propositions et un calendrier accessible à tous.

Elle rappelle le délai auquel sont tenus les préfigureurs (29/02/08) , que des audits sont programmés pour recueillir l'avis de partenaires extérieurs, qu'un séminaire des cadres clôturera la réflexion, enfin la tenue des CTPC et du CTPM qui devra valider la restructuration du MEDAD.

Ensuite, un tour de table donne la parole aux OS.

La CFDT rappelle l'historique de la DSCR pour souligner son incompréhension quant à la volonté du gouvernement de revenir à une organisation qui existait avant 1982 (date de création de la DSCR) et qui n'a pas été des plus performantes, que sans le triptyque « route-véhicule-conducteur », la future direction SR n'allait pas faire long feu et qu'à terme elle allait disparaître au profit du ministère de l'Intérieur qui mènerait une politique SR axée uniquement sur des actions de répression. LA CFDT précise à la directrice que celle-ci pourra s'appuyer sur ses réflexions et celles du personnel pour conserver le maximum des domaines actuels d'intervention de la Direction, nécessaires à son fonctionnement.

Mme Petit conclut en réaffirmant sa volonté de transparence vis à vis des agents ; donne son sentiment sur le chantier environnemental, certes important, mais qui ne doit pas se faire au détriment du chantier sécurité routière. Elle ajoute : » le pire n'est pas toujours certain ».